

Toulouse le 14/12/2023

SUD Education 31-65
52, rue Jacques Babinet 31100 Toulouse

A l'attention de,
Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse

copie à la presse

objet : Vos déclarations dans la Dépêche sur les occupations d'écoles

Monsieur le maire,

Les propos que vous avez tenus dans la Dépêche du midi au sujet du collectif Jamais sans Toit et des occupations d'écoles nous ont interpellés, tant au niveau de leur teneur concernant les personnels et les parents d'élèves mobilisés, que par le silence assourdissant de ce que vous refusez d'évoquer : des enfants dorment dehors.

Au sujet de ce qui est dit dans l'article :

- le collectif impliqué dans l'occupation des écoles serait instrumentalisé par la France insoumise : Jamais sans toit est un collectif sans affiliation à un parti politique. Il regroupe des personnes engagées à titre personnel, sans mandat ni influence ni pilotage. Le seul lien qu'il y a entre ces personnes est une révolte partagée devant le sort d'enfants qui dorment dans la rue. Gardez vos embrouilles partisans pour les dernières pages de votre bulletin municipal, sans en entacher les personnes qui s'engagent au quotidien.

- les locaux scolaires pas faits pour dormir dedans : on est bien d'accord mais est-ce plus supportable ou légitime de laisser des personnes dormir dans la rue ou dans leur voiture, plus encore au moment de l'année où les températures baissent ? La rue est-elle un lieu plus adapté et sécurisé pour des familles ?

- sur la distinction familles avec ou sans papiers : on parle toujours d'êtres humains et d'enfants mis à la rue et la loi ne fait pas de distinction d'ailleurs, l'hébergement d'urgence est inconditionnel.

- sur la dégradation de l'état des écoles (argument empreint de sous-entendus racistes) : aucune dégradation n'a pu être constatée dans les écoles occupées et le fonctionnement en journée n'a en rien été modifié ou altéré. Les personnes ayant participé à l'occupation ont pleinement conscience que ce lieu est hautement symbolique pour la sécurité physique et affective des enfants.

La seule dégradation qui a pu être constatée est une serrure cassée à Simone Veil par la police venue constater la (non) occupation des lieux. La serrure a certes été remplacée mais sans en informer l'équipe enseignante et sans transmettre, dans un premier temps, la clef.

Mais on est heureux.ses de vous voir vous soucier de l'état des écoles toulousaines quand, tout au long de l'année, les demandes de travaux formulées par les directions d'école restent, la plupart du temps, lettre morte.

- la demande de sanctions disciplinaires : vous faites partie de ce camp qui criminalise la solidarité. On se rappelle des poursuites judiciaires contre Cédric Herrou qui aide les immigrés à ne pas mourir dans les Alpes. On se souvient de celles contre Carola Rackete qui aide les immigrés à ne pas mourir en mer. Vous vous inscrivez dans cette logique-là en demandant des sanctions contre les membres de Jamais sans Toit qui aident des familles à ne pas mourir de froid dans les rues de votre ville.

Passons maintenant à ce qui n'apparaît pas dans vos propos :

- Nous avons cherché : vous évoquez les occupations d'écoles et posez ce fait comme étant problématique mais jamais il n'est abordé la cause de celles-ci. Les membres de Jamais sans Toit n'occupent pas des écoles pour le plaisir. Il leur est apparu plus légitime de prendre ces risques, de dépenser cette énergie au regard de leur incapacité à accepter que des enfants dorment dans la rue. Il aurait été, même après votre dénonciation des occupations, bienvenu que vous exprimiez une once d'humanité en vous préoccupant du sort de ces familles.

- Vous parlez d'illégalité des occupations mais rappelons quand même un fait : la préfecture est dans l'illégalité également lorsqu'elle met à la rue au minimum 330 enfants (et leur famille) qui ont pourtant le droit inconditionnel à l'hébergement. Il est des dénonciation d'illégalisme qu'il vous est plus faciles à proférer dans la presse : lorsque la solidarité humaine est en jeu !

- Un immeuble proposé : rectifions ! Un ancien bâtiment désaffecté de l'ex-CEAT, en chantier, dont une partie va être démolie, pas du tout adapté pour accueillir des familles, et quand bien même, avec un nombre de places insuffisant par rapport aux besoins à Toulouse. Ce bâtiment est bien moins adapté pour loger des familles que nombre de squats de bâtiments non-occupés d'où elles ont été expulsées.

Nous n'attendons pas un revirement de votre part quant à la considération que vous avez pour les familles les plus précaires mais les propos abjects que nous avons pu lire dans la presse appelaient une réponse.

Veillez agréer, Monsieur le maire de Toulouse, notre préoccupation constante concernant les conditions de vie et d'accueil des élèves qui nous sont confiés au quotidien dans les écoles de Toulouse et notre attachement sans faille à la nécessaire solidarité pour les familles qui dorment dans la rue.